

**AVIS PUBLIC**

**ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, que le Conseil municipal de la Ville de Charlemagne tiendra une séance extraordinaire le jeudi 16 décembre 2021 à 16h30, à la salle du conseil située au 84, rue du Sacré-Cœur à Charlemagne.

Au cours de cette assemblée, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le sujet ci-dessous mentionné:

- Adoption du plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024;

Donné à Charlemagne  
ce 8 décembre 2021



Virginie Riopelle  
Greffière

---

**CERTIFICATION DE PUBLICATION ET D'AFFICHAGE**

Je soussignée, Virginie Riopelle, greffière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la Loi, sur le site internet de la Ville de Charlemagne le 8 décembre 2021, et que j'ai affiché l'avis ci-dessus conformément à la Loi, dans les bureaux de l'hôtel de ville à l'endroit réservé à cette fin, le 8 décembre 2021.

Donné à Charlemagne ce 8 décembre 2021



Virginie Riopelle  
Greffière